

Ministère de la Communauté française

1080 Bruxelles , le 06 Sep 2005  
Rue A. Lavallée, 1  
02 / 690.87.31

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Monsieur Jacques LEFERE  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Dossier pédagogique 3868

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
-----  
Unité de formation : STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU DE TRAVAIL  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 718302U21C1  
Domaine : 701 Economie-SE:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann



Nicole SCHETS  
Directrice

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/690.87.11 ou 02/690.87.10)

U-3868

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION  
STAGE**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : Jacques LEFERE  
Administrateur délégué

Date et signature Le 30 juin 2005

**2. Intitulé de l'unité de formation :**

**Stage d'observation du milieu de travail**

CODE DE L'U.F.: 718302021CA	CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 701
-----------------------------	---

**3. Finalités de l'unité de formation :**

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

**4. Capacités préalables requises :**

Reprises en annexe n° 2 de 1 page

**5. Classement de l'unité de formation :**

- Enseignement secondaire de :  transition  qualification
- du degré :  inférieur  supérieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

**Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur**

Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  oui  non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de 1 page

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de 1 page

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de 1 page

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de 1 page

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : 718302U21C1	Code du domaine de formation : 701
--	------------------------------------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

Etudiant : 40 périodes

Code U

Z

Encadrement du stage

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Encadrement de stage	CT	I	10

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

**COPIE CONFORME**

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

  
Nicole SCHETS  
Directrice

  
A. COLLINET  
Administrateur pédagogique

Date : .....

Signature :

25 -08- 2005

- 
- (2) A compléter
  - (3) Réserve à l'administration
  - (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
  - (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
  - (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :

## STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU DE TRAVAIL

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
		STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU DE TRAVAIL 40Périodes			NEANT			NEANT			
U n i t é F o r m a t i o n											

## ANNEXE 1

### FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU DE TRAVAIL

##### 1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

##### 2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à compléter la formation théorique et technique par une observation de situations concrètes d'interventions avec un public en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

Elle vise en outre, à permettre à l'étudiant de dégager à partir de ses observations de terrain, les spécificités de l'accompagnement administratif de proximité et du rôle de l'accompagnateur.

## ANNEXE 2

### CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU DE TRAVAIL

##### **Capacités**

L'étudiant sera capable :

- d'exprimer oralement et par écrit son projet de formation en relation avec ses ressources et ses difficultés ;
- de clarifier le rôle d'accompagnateur administratif de proximité dans une situation imposée et/ou vécue.

##### **Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité de formation « Découverte de l'accompagnement administratif de proximité » de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

**ANNEXE 3**

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

**STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU DE TRAVAIL**

Aucune recommandation particulière.

## ANNEXE 4

### PROGRAMME DU COURS

#### STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU DE TRAVAIL

##### **Programme pour les étudiants**

Dans le respect des règles de déontologie, en veillant à s'intégrer à l'équipe et dans le cadre de son rôle futur, l'étudiant sera capable :

- d'analyser la structure de l'institution en mettant en évidence son mode de fonctionnement, son organigramme, ses objectifs ;
- de décrire objectivement sans implication personnelle des situations d'intervention d'accompagnateur administratif de proximité ;
- d'établir un schéma du lieu de travail avec ses différentes fonctions ;
- de proposer des pistes argumentées d'amélioration (mode de fonctionnement, objectifs, situation d'intervention, lieu de travail,...);
- de présenter dans un rapport écrit les différents éléments dégagés par l'observation.

##### **Programme pour le personnel chargé de l'encadrement**

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- d'informer les étudiants des objectifs et du programme de stage ainsi que des critères d'évaluation ;
- d'assurer le suivi du stage, du rapport de stage et de l'évaluation finale.

## ANNEXE 5

### CAPACITES TERMINALES

#### STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU DE TRAVAIL

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de rédiger un rapport écrit d'observation :
  - décrivant l'institution selon les consignes données ;
  - décrivant deux situations d'intervention d'accompagnateur administratif de proximité ;
  - présentant le schéma du lieu et les différentes fonctions afférentes ;
  - argumentant une piste d'amélioration.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la cohérence et la précision du rapport.

**ANNEXE 6**

**CHARGE DE COURS**

**STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU DE TRAVAIL**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert sera porteur au minimum d'un titre de l'enseignement supérieur de type court et aura une expérience professionnelle dans le secteur de la pauvreté et de l'exclusion sociale et/ou de l'insertion socio-professionnelle.